

18 rue des Noyers
77390 CRISENOY
Tel : 01 64 38 83 22

Arrondissement de Melun
Canton de NANGIS
Fax 01 64 38 86 27

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°17-2026

**Portant fermeture exceptionnelle de l'école de Crisenoy en
raison d'un épisode de canicule**

Le Maire de la commune de Crisenoy,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les prévisions météorologiques annonçant un épisode de canicule et les niveaux d'alerte communiqués par les autorités compétentes ;

Considérant que les températures attendues dans les locaux scolaires sont susceptibles de porter atteinte à la santé et à la sécurité des élèves et des personnels ;

Considérant que les caractéristiques du bâtiment ne permettent pas de garantir des conditions d'accueil satisfaisantes durant la période concernée malgré les mesures d'adaptation mises en œuvre ;

Considérant qu'il appartient au maire de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la salubrité publiques ;

ARRÊTE

Article 1 : L'école maternelle et primaire située à Crisenoy, sera exceptionnellement fermée du mardi 23 juin au vendredi 26 juin 2026 inclus.

Article 2 : Pendant cette période, aucun accueil des élèves ne sera assuré dans les locaux de l'école.

Article 3 : Les familles seront informées sans délai de cette mesure par tout moyen approprié.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis :

- à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne ;
- à la direction académique des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne ;
- à Madame la Directrice de l'école de Crisenoy, Laurence FLEURY.

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié conformément à la réglementation en vigueur.

Article 6 : Monsieur le Maire de Crisenoy, le directeur de l'école et toute autorité compétente sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Crisenoy, le 22 juin 2026

Le Maire,

Manuel SIRERA



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Manuel Sirera", written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the official seal.